

DEC141470DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC130471DAJ du 18 février 2013 portant nomination de M. Jean-Yves Marzin aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes ;

Vu l'Amendement n°1 to the International Joint Unit (UMI) CNRS International – NTU-Thales Research Alliance, CINTRA ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'Amendement n°1 to the International Joint Unit (UMI) CNRS International – NTU- Thales Research Alliance, CINTRA entre le CNRS, The Nanyang Technological University et Thales.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 mai 2014

Alain Fuchs